

## Hébergement

TARIFS POUR 20 NUITS <sup>(1)</sup> Arrivée le dimanche et départ le samedi 12 <sup>h</sup> 00	Studette 1 personne	Studio 1 <sup>ère</sup> catégorie	Studio standard	Studio confort	T1 Supérieur	T2
Du 24 février au 5 avril 2024	750 €	858 €	941 €	993 €	1 061 €	1 129 €
Du 6 avril au 16 août et du 1 <sup>er</sup> nov. au 14 déc. 2024	862 €	968 €	1 056 €	1 108 €	1 174 €	1 229 €
Du 17 août au 31 octobre 2024	971 €	1 076 €	1 164 €	1 217 €	1 280 €	1 319 €

Changement de linge inclus : draps et serviettes de toilette une fois par semaine. Ménage service Hôtelier. Arrivée en semaine possible. 21<sup>ème</sup> nuit offerte pour les arrivées en semaine. Possibilité de petit-déjeuner sur commande.

### OFFRE PROMO !

Déduction de 75 € sur tout séjour en **Studio 1<sup>ère</sup> catégorie** ou **Standard** pour un séjour en cure thermale débutant entre le 01/07/2024 et le 11/08/2024 ou pour la dernière session à partir du 24/11/2024.

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
Arrivée le samedi à partir de 18 <sup>h</sup> 00	35 €
Nuit complémentaire 1 ou 2 pers.	65 €
Animal	75 €
Parking	60 €
Garage	80 €

TARIFS À LA NUIT	Hors Fêtes de Dax	Studio 1 à 2 pers.	à partir de 75 €
------------------	-------------------	--------------------	------------------

(1) La date d'arrivée définit le tarif appliqué. Taxe de séjour en sus. Assurance annulation facultative en sus.

## Cures

### LES FORFAITS THERMAUX

Les tarifs (forfaits) de la cure thermale en Rhumatologie et en Phlébologie sont fixés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie sur une base de 72 soins pour une simple orientation et 108 soins pour une double orientation. Depuis la Loi de Financement de la Sécurité Sociale en 2014, le tarif des cures thermales a évolué. Les soins thermaux sont pris en charge à 65% sur la base du Tarif Forfaitaire de Responsabilité par orientation.

Un Prix Limite de Facturation est fixé annuellement par l'Assurance Maladie.

Le Complément Tarifaire, ou différence entre le Prix Limite de Facturation et le Tarif Forfaitaire de Responsabilité, est susceptible d'être pris en charge par la Complémentaire Santé (mutuelle, assurance...).

### LES COURTS SÉJOURS

DEMI-JOURNÉE DÉCOUVERTE	3 soins thermaux <sup>(2)</sup>	45 €
CURE EXPRESS BIEN-ÊTRE	<b>3 JOURS</b> - 6 soins thermaux <sup>(2)</sup> et 3 nuits à l'hôtel Thermotel***	290 €
CURE AQUAFORME DÉTENTE	<b>6 JOURS</b> - 24 soins thermaux <sup>(2)</sup>	290 €
HÉBERGEMENT THERMOTEL ***	<b>6 NUITS</b>	390 €/studio

Ces courts séjours ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.  
Un certificat médical de non contre-indication aux soins thermaux vous sera demandé.

(2) Liste des soins sur demande.